Expérience menée en 1996-1997, en école maternelle, avec une section de Moyens.

Classe d'Anne-Marie PARCELIER.

École maternelle Louise Michel, Kingersheim, Haut-Rhin

# Permettre à l'enfant de prendre conscience de ses comportements agressifs

#### Travail collectif

Réflexion Énumération des situations de violence vécues dans les lieux de l'école.

Parler de la violence a été porteur de diverses prises de conscience. Des questions ont été posées qui ont amené enseignante et élèves à réfléchir, analyser, définir, avec difficulté parfois, ce qu'était une situation de violence.

"Quand on me fâche, c'est de la violence..."
"Si je reçois une fessée, c'est de la violence..."

- "Ouand la maîtresse se met en colère, c'est de la violence..."

Il a été parfois délicat d'expliquer les comportements. Les échanges ont été riches, des "recadrages" ont été nécessaires : faire la différence entre une fessée donnée suite à une grosse bêtise, et la violence gratuite d'un adulte qui frappe un enfant pour lui faire mal, montrer sa force... Les adultes n'ont pas le droit d'atteindre à la personne physique de l'enfant : prise de conscience que les adultes ont aussi des règles à respecter.

#### Énumération - communication

Les situations répertoriées (taper, griffer, pousser, etc...), on va chercher à les représenter pour s'en servir de référencier : on ne sait pas lire, on va se servir de l'image. Le dessin étant difficile (nous sommes en début d'année chez les Moyens) on utilisera la photographie.

Les enfants miment les situations à deux. En faisant "semblant de...", ils prennent conscience de leur pouvoir de maîtrise sur leur agressivité vis à vis de leurs camarades.

En affichant notre référencier, nous pouvons nous y reporter et le communiquer aux autres classes.

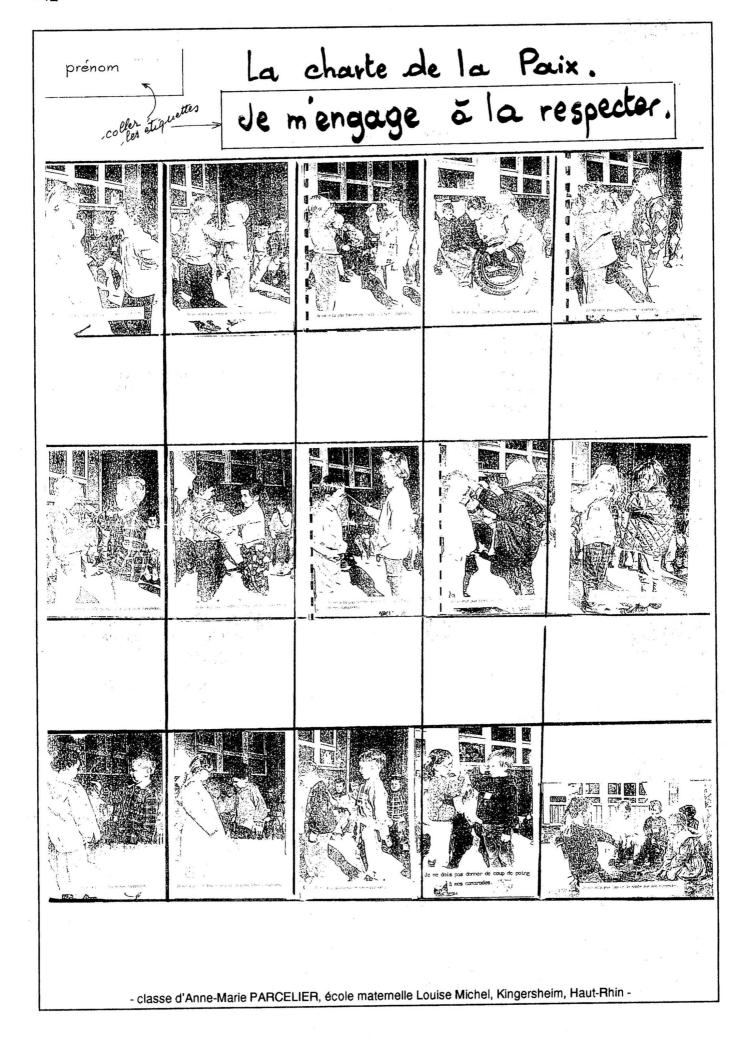
### L'interdit lisible, le référencier devient "CHARTE"

Nous cherchons un moyen visuel de signifier l'interdit de ces comportements photographiés. Les enfants décident de barrer en rouge pour symboliser "on n'a pas le droit de..."

#### Travail individuel

Pour chacun, une charte où l'enfant reconnaît et prend conscience de ses comportements agressifs.

Dans un premier temps, on dénoncera les situations où les consignes de notre charte n'ont pas été respectées. Les enfants devront bien sûr s'excuser et s'enga-



ger à ne plus recommencer.

Une stagiaire, présente dans ma classe, me donne alors l'idée d'individualiser les chartes pour aller plus loin dans la prise de conscience de ses responsabilités.

Chaque enfant aura donc sa charte. Coller son prénom et la phrase "Je m'engage à la respecter" sous la Charte de la Paix, soulignera son adhésion et l'engagement auragement de la Paix, soulignera son adhésion et l'engagement auragement de la Paix, soulignera son adhésion et l'engagement auragement de la Paix, soulignera son adhésion et l'engagement de la Paix d

gement personnel de chacun.

Chaque infraction sera notifiée par le collage d'une gommette correspondant à la nature de son geste agressif. (voir reproduction ci-contre ; sous chaque "photo d'une situation de violence" un espace est prévu pour les gommettes qui visualisent les infractions)

#### Responsabilité de l'enfant devant le groupe : rendre compte

Chaque mois, les chartes seront affichées. On décrochera celles où les enfants ont dû coller une ou des gommettes (chaque mois d'une couleur différente).

## Information aux parents

À ce stade, l'enseignante informe les parents de la réflexion globale du groupe, afin de souligner les deux aspects formateurs de la démarche :

- prise de conscience de chacun

- reconnaissance de sa responsabilité, contrôle et maîtrise de son agressivité.

Insister sur le fait qu'il ne s'agit pas de "classer" implicitement "bons" et "méchants" élèves.

#### Réactions des parents

Les réactions sont positives, les parents jouent le jeu, évitent les attitudes trop sévères mais encouragent les enfants à progresser. Les plus turbulents et agressifs sont fiers de montrer leurs efforts.

Florent: "Tu as vu : j'ai "tenu" tout le mois!"

Les parents participent à notre action : ils nous apportent des cassettes vidéo traitant de solidarité et de non-violence (dessin animé très bien fait pour les petits). Une maman nous amène des documents sur l'*Université de la Paix* qui fonctionne en Belgique. Cela nous permet d'élargir notre réflexion en y associant nos parents.

Une maman attire mon attention sur la nécessité de proposer des jeux visant à développer dans le même temps l'esprit de coopération et de solidarité des enfants. Elle nous prête "Jeux coopératifs pour bâtir la paix" édité par l'Université de la Paix. Cela représente une démarche complémentaire à notre travail.

# Gestion par le groupe du non-respect des consignes

Chaque mois, les enfants ayant noté leurs infractions à notre charte, devront s'excuser devant le groupe et s'engager à faire un effort le mois suivant.

Nécessité pour l'adulte d'agir avec discernement, en médiateur bienveillant.

L'enfant se soumet au regard et au jugement du groupe. Il ne s'agit pas de "condamner", de "mettre au pilori". Il s'agit d'encourager à reconnaître et assumer ses responsabilités aux yeux des camarades, de prendre conscience qu'on a mal agi, qu'on aurait pu ne pas le faire.

L'enfant va s'excuser publiquement, peut-être simplement dire : "pardon, j'essaierai de ne plus le faire". Pour certains, cette démarche est très difficile. L'adulte accompagnera et encouragera l'enfant avec discernement, lui rendra plus "léger" ce moment de repentir, en acceptant, bien sûr, toutes les formulations d'excuse choisies par les enfants.

Il est important que l'enfant le vive comme une attitude positive qui l'ai-

dera à évoluer dans ses relations avec ses camarades.

#### Aspect essentielle de cette nouvelle étape

Il n'y a pas de "bons" et de "méchants". Nous pouvons TOUS, à un moment, faillir à notre engagement. Il s'agit alors de le reconnaître, de l'assumer, d'en exprimer le regret. Ayant obtenu le **pardon** du groupe, on a dès lors une nouvelle chance d'être "à la hauteur", de "s'améliorer".

#### Bilan

#### Aspect positif

L'ambiance de classe s'est nettement améliorée. Moins de gestes agressifs : ils sont immédiatement signalés. Certains enfants gèrent leur charte sans même l'intervention de l'adulte. Il est étonnant de constater qu'ils le font sans méchanceté, dans un climat de consentement mutuel.

Le mot "violence" a pris un nouveau sens: il n'est plus étranger, perçu dans des bribes d'informations extérieures à nos vies. On en assume et on en gère le contenu au quotidien. Les enfants me parlent de situations de violence dont ils sont parfois témoins à l'extérieur de l'école, à la télévision. Ils commencent à porter des jugements.

La collaboration avec les parents a été fructueuse ; les enfants sauront désormais que leurs actions s'inscrivent dans un consensus de solidarité école-parents.

Certains parents ont d'ailleurs mis en place, à la maison, des fonctionnements similaires au nôtre. Certains m'ont demandé de faire des copies de leur charte pour l'utiliser en famille!

#### Quelques réserves...

L'enseignante a constaté que les consignes étaient beaucoup mieux respectées sous sa surveillance (en récréation) qu'en présence des autres enseignants : l'enfant s'est situé dans un processus d'engagement donné, cadré, limité à la vie de sa classe.

Il va donc s'agir maintenant d'étendre l'expérience à toutes les classes de notre école... Suite de l'aventure à la prochaine rentrée scolaire, si les autres enseignantes veulent coopérer.

document:

#### Les consignes de LA CHARTE DE LA PAIX.

(consignes inscrites sous les photos de situations d'agressivité répertoriées mais qui ne sont plus lisibles en raison du fort taux de réduction de la photocopie présentée ci-contre)

- Je ne dois pas cracher sur mes camarades.
- Je ne dois pas serrer le cou de mes camarades.
- Je ne dois pas lancer de caillou à mes camarades.
- Je ne dois pas voler la roue de mes camarades.
- Je ne dois pas griffer mes camarades.
- Je ne dois pas mettre de bâton dans l'oeil des mes camarades.
- Je ne dois pas tordre le bras de mes camarades.
- Je ne dois pas mettre de paille dans l'oeil de mes camarades.
- Je ne dois pas tirer les cheveux de mes camarades.
- Je ne dois pas mordre mes camarades.
- Je ne dois pas taper mes camarades.
- Je ne dois pas donner de coup de pied à mes camarades.
- Je ne dois pas pousser mes camarades.
- Je ne dois pas donner de coup de poing à mes camarades.
- Je ne dois pas lancer de sable sur mes camarades.